

(10) American Federation of Musicians

La Fédération recommande d'amender le projet de loi pour que les musiciens soient exonérés.

(11) AMI Asset Management International

La partie V de l'annexe VI devrait être amendée pour que les services consultatifs fournis à des non-résidents soient détaxés à condition que les non-résidents demeurent à l'extérieur du Canada tout au long de l'exécution du service.

(12) Professeur Kell Antoft

La TPS ne tient pas compte des variations de prix des immeubles et aura des répercussions négatives sur le marché du logement. Une taxe sur les recettes brutes fondée sur les recettes totales des entreprises est proposée comme solution de rechange.

(13) Assemblée des chefs du Manitoba

Les Indiens inscrits devraient être exonérés de la taxe sur tous leurs achats. Les entreprises incorporées des Premières Nations devraient également être détaxées.

(14) Assemblée des Premières Nations

Les autochtones ne devraient pas payer de taxe puisque cela viole leurs droits en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

(15) Associated Canadian Car Rental Operators

L'Association recommande que les règles transitoires soient amendées afin de permettre aux propriétaires de voitures de location de recouvrer un montant estimé de la TVF contenue dans certains véhicules qui constituent un bien en immobilisation au 1^{er} janvier 1991.

(16) Association canadienne de la construction

Même si le secteur de la construction non résidentielle pense être avantagé par la TPS, il s'oppose au traitement fiscal différent du travail effectué par les employés du secteur des établissements publics, soit les municipalités, les universités, les écoles et les hôpitaux. Cette distorsion devrait être éliminée.

(17) Association canadienne de l'immeuble

La TPS créera des obstacles pour de nombreuses personnes qui souhaitent acheter une maison. Les agents immobiliers devraient être exonérés.

(18) Association canadienne des artistes de la scène

L'Association s'oppose à la TPS et veut que la taxe soit bloquée. Elle propose de recourir à un régime de l'impôt sur le revenu plus progressif, sinon, il faut prévoir des exonérations pour les personnes qui gagnent leur vie dans le secteur artistique et culturel.